

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Conseil de communauté du **26 septembre 2013**

Délibération n° 2013-4127

commission principale : **proximité et environnement**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : **Saint Priest**

objet : **Réalisation d'un jardin potager sur le site du parc technologique - Convention de partenariat**

service : **Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière**

Rapporteur : Monsieur le Conseiller Coste

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 13 septembre 2013

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : lundi 30 septembre 2013

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Buna, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, M. Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Sécheresse, Desseigne, Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mmes Laurent, Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mme Bab-Hamed, M. Balme, Mme Bargoin, M. Barret, Mme Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bocquet, MM. Bolliet, Bousson, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, MM. Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Galliano, Gentilini, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Huguet, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Lebuhotel, Léonard, Mme Lépine, MM. Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Martinez, Millet, Muet, Ollivier, Mmes Palleja, Perrin-Gilbert, Pesson, MM. Petit, Pili, Plazzi, Quiniou, Mme Rabatel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touleron, Uhlrich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

Absents excusés : Mmes Domenech Diana (pouvoir à M. Claisse), Guillemot (pouvoir à M. Longueval), MM. Charrier (pouvoir à Mme Besson), Daclin (pouvoir à M. Rivalta), Arrue, Colin (pouvoir à M. Reppelin), Mmes Dognin-Sauze (pouvoir à M. Kimelfeld), Peytavin (pouvoir à M. Thivillier), MM. Vesco (pouvoir à M. Bolliet), Barthélémy, Mmes Baume (pouvoir à M. Coste), Bonniel-Chalier (pouvoir à Mme Vessiller), MM. Braillard (pouvoir à M. Desbos), Dumas (pouvoir à M. Petit), Genin (pouvoir à M. Balme), Geourjon (pouvoir à M. Augoyard), Havard (pouvoir à Mme Dagorne), Kabalo (pouvoir à Mme Tifra), Lambert (pouvoir à M. Ferraro), Mme Laval (pouvoir à M. Cochet), MM. Le Bouhart (pouvoir à M. Millet), Lelièvre (pouvoir à M. Quiniou), Lévêque (pouvoir à M. Jacquet), Morales (pouvoir à M. Vincent), Nissanian (pouvoir à M. Chabrier), Pillon (pouvoir à M. Grivel), Réale (pouvoir à M. Passi), Mme Revel (pouvoir à Mme Roger-Dalbert), MM. Serres (pouvoir à M. Lebuhotel), Turcas (pouvoir à M. Buffet).

Absents non excusés : MM. Calvel, Barral, Mmes Bailly-Maitre, Levy, M. Touraine.

Conseil de communauté du 26 septembre 2013**Délibération n° 2013-4127**

commission principale : proximité et environnement

commune (s) : Saint Priest

objet : **Réalisation d'un jardin potager sur le site du parc technologique - Convention de partenariat**

service : Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière

Le Conseil,

Vu le rapport du 3 septembre 2013, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Dans le cadre de la gestion des espaces verts du parc technologique, assurée par la direction de la logistique et des bâtiments de manière différenciée depuis 2005, l'arrivée d'un nouvel acteur sur le parc, l'hôtel Golden Tulip, a fait naître un nouveau besoin pour élargir la palette végétale du parc sous la forme d'un jardin potager.

La création de ce jardin potager a pour objectif de participer à la culture d'espèces locales anciennes presque disparues ou en voie d'extinction avec plusieurs partenaires. Cette culture aura aussi un volet pédagogique d'animation auprès du grand public sur ces espèces et sur les circuits courts de fournisseurs utilisés par un restaurant.

Ce jardin potager sera ainsi créé au pied de l'hôtel Golden Tulip situé dans le parc technologique de Saint Priest.

Ce partenariat entre la Communauté urbaine de Lyon, le Centre de ressources de botanique appliquée (CRBA) et l'hôtel Golden Tulip fera l'objet d'une convention qui définira les modalités de réalisation et d'entretien de ce potager.

Le CRBA est un centre de ressources sur l'horticulture et les jardins conservatoires de variétés locales. Il fournit les graines pour les variétés de légumes à préserver. Les premières récoltes seront destinées à la production de graines dont la moitié reviendra au CRBA et l'autre moitié à la Communauté urbaine. Les récoltes suivantes seront replantées dans le potager.

La Communauté urbaine coordonne l'ensemble des questions techniques et finance les travaux préparatoires du sol, la réalisation d'une clôture et d'un portillon d'accès au potager.

L'hôtel Golden Tulip réalise les travaux d'amenée du réseau d'eau et fournit l'eau nécessaire au potager.

Cette convention est conclue pour une durée de un an. A l'issue de cette année, au vu du bilan de cette opération, un renouvellement pourra être envisagé ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission proximité et environnement ;

DELIBERE

1° - Approuve la convention à passer entre la Communauté urbaine de Lyon, le Centre de ressources de botanique appliquée (CRBA) et l'hôtel Golden Tulip pour une durée d'un an dans le cadre de la réalisation d'un jardin potager.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 30 septembre 2013.